

Livret de l'étudiant·e 2017-2018

NIVEAU Master

MENTION : Administration publique

Parcours : « Management des normes & normes de management »

Version votée le 26/06/2017

Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)
Université Paris Nanterre – Pôle universitaire Léonard de Vinci
6^e étage - Bureau E 604
2/12 av. Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie
www.parisnanterre.fr



[www ipag.parisnanterre.fr](http://www.ipag.parisnanterre.fr)

 **Université
Paris Nanterre
IPAG**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
ANNEE M1 / SEMESTRE 1	9
ANNEE M1 / SEMESTRE 2	13
ANNEE M2 / SEMESTRE 3	17
ANNEE M2 / SEMESTRE 4	19
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	22
MODULES TRANSVERSAUX	22
LANGUES VIVANTES	22
BONUS AUX DIPLOMES	22
STAGES	23
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	24
MODALITES GENERALES	24
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	24
DELIVRANCE DU DIPLOME	24
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	25

PRESENTATION DE LA FORMATION

La caractéristique première du Master d'administration publique (MAP) de l'Université de Paris Nanterre réside dans son caractère résolument interdisciplinaire. C'est la raison pour laquelle il est rattaché à l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), composante intégrant par nature l'enseignement des différentes disciplines servant de supports aux concours permettant l'accès aux postes de responsabilité proposés au sein des administrations.

Au terme de la première année du MAP (Semestres 1 & 2), les étudiants sont dépositaires d'un socle de connaissances académiques et méthodologiques en droit et en économie /gestion notamment, leur permettant de se présenter dans les meilleures conditions à un concours administratif de catégorie A ou A+ de l'une des trois fonctions publiques en France : la fonction publique de l'Etat, la fonction publique territoriale ou la fonction publique hospitalière. Cette première année de Master correspond pour beaucoup aux enseignements dispensés au sein de la classe préparatoire aux concours administratifs de l'IPAG avec laquelle les principaux enseignements sont mutualisés. Ainsi, la première année du master peut s'envisager à la fois comme une façon traditionnelle de s'inscrire dans le cadre d'un cursus de type master, à la fois comme une possibilité offerte de passer les principaux concours de catégorie A ouverts durant l'année d'étude.

En seconde année de MAP (Semestres 3 & 4), les étudiants, qu'ils aient ou non déjà réussi un concours administratif, se voient proposer l'approfondissement d'une thématique dans le cadre interdisciplinaire du champ d'étude constitué par les normes appréhendées sous l'angle juridique, économique et gestionnaire, voire éventuellement philosophique dans un cadre de management. Le parcours « Management des normes et normes de management », a trait à l'analyse plus substantielle des normes de management. Cette perspective s'inscrit dans une sphère allant au-delà de la seule fonction publique française (organisations gouvernementales et non-gouvernementales internationales) et des seules techniques de management public (partenariats publics-privés).

La richesse de cette thématique de la norme permet de donner tout autant une dimension théorique que pratique au diplôme, à considérer les matières enseignées en première année. La norme juridique est en soi suffisamment parlante pour un juriste, comme la norme est tout autant susceptible de se décliner en termes de management pour un économiste ou un gestionnaire, en matière financière, en matière comptable... L'approche interdisciplinaire a conduit à organiser le parcours en mutualisant un certain nombre d'enseignements existants déjà par ailleurs et dispensés au sein d'autres parcours de Master 2 propre à l'UFR SEGMI (Sciences économiques, Gestion, Mathématiques et Informatique) ou à l'UFR DSP (Droit et Sciences politiques). L'objet de la démarche au semestre 3 du MAP est de donner de solides bases théoriques et méthodologiques en termes de management et de gestion, quand l'optique du semestre 4 est d'en faire une application pratique en termes d'évaluation du droit et des politiques publiques. Ces dimensions pratiques et théoriques sont complétées par respectivement un stage en administration ou autre entité ET par un mémoire de recherche. Les enseignements ont vocation à être achevés au 1^{er} mars pour laisser aux étudiants le temps de réaliser en particulier le stage.

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

IPAG

Directeur de l'IPAG : DORD Olivier, Bureau E 602

Responsable administratif de l'IPAG : CORNU Eric, Bureau E 604

Site internet de l'IPAG : ipag.parisnanterre.fr

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'IPAG.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : ROBERT Muriel, Bureau E 603, muriel.robert@parisnanterre.fr, tél. 01 41 16 73 73

Responsable(s) de la formation :

Lionel ZEVOUNOU (Maître de Conférences en droit public) Directeur MAP 1^{ère} année

Eric PEZET (Professeur de Gestion) Co-Directeur MAP 2^{ème} année

Régis LANNEAU (Maître de Conférences en droit public) Co-Directeur MAP 2^{ème} année

Enseignant(s) référent(s) :

Lionel ZEVOUNOU (Maître de Conférences en droit public) Directeur MAP 1^{ère} année

Eric PEZET (Professeur de Gestion) Co-Directeur MAP 2^{ème} année

Régis LANNEAU (Maître de Conférences en droit public) Co-Directeur MAP 2^{ème} année

Site internet de la formation : ipag.parisnanterre.fr

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@u-paris10.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université
- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME

Le MAP 1ère année est organisé en 2 semestres de 30 crédits chacun (480 heures d'enseignement au total) :

SEMESTRE 1				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Administration - Etat				
Droit public	6	36 h		18 h
Questions européennes OU Gestion des ressources humaines	3	24 h		
UE 2 Administrations économiques et financières				
Finances publiques	4,5	36 h		
Economie générale	4,5	36 h		
Finances publiques OU Economie générale	1,5			18 h
UE 3 Administrations sociales				
Questions sociales	4,5	36 h		
Galops d'essai « protection sociale » 1	1,5			
UE 4 Conférences				
Culture juridique	3	24 h		
Culture administrative OU Politiques publiques 1	1,5	18 h		
TOTAL SEMESTRE 1		30	210 h	36 h
SEMESTRE 2				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Administrations économiques et financières				
Politique économique	4,5	36 h		
Droit fiscal	3	24 h		
UE 2 Administrations sociales				
Politiques sociales	4,5	36 h		
Droit hospitalier	3	24 h		
Galops d'essai « protection sociale » 2	1,5			
UE 3 Administrations locales				
Droit des collectivités territoriales	3	24 h		
Politiques et gestion locales	3	24 h		
UE 4 Langue				
Anglais	3			24 h
UE 5 Conférences				
Culture juridique	3	24 h		
Culture administrative OU Politiques publiques 2	1,5	18 h		
TOTAL SEMESTRE 2		30	210 h	24h

Le MAP 2^{ème} année parcours « Management des normes et normes des management » est organisé en 2 semestres de 30 crédits chacun (205 heures d'enseignement au total) :

SEMESTRE 1				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Enseignements disciplinaires				
Théorie des organisations	6	25 h		
Usages de l'interdisciplinarité en droit	6	25 h		
UE 2 Enseignements méthodologiques				
Problématiques actuelles du droit & du management	6	30 h		
Méthodologie quantitative	6	25 h		
Méthodologie qualitative	6	20 h		
TOTAL SEMESTRE 1		30	125 h	
SEMESTRE 2				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Enseignements disciplinaires (AU CHOIX 2 Cours sur les 3 proposés)				
Droit et évaluation des politiques publiques	3	20 h		
Economie et évaluation des politiques publiques	3	20 h		
The challenge of globalization for regulation	3	20 h		
UE 2 Enseignements méthodologiques				
Introduction à l'analyse économique du droit	3	20 h		
Outils et concepts éthiques (ex. de la lutte anti-corruption)	3	20 h		
UE 3 Stage & mémoire				
Stage et rapport de stage	9			
Mémoire de recherche et soutenance	9			
TOTAL SEMESTRE 2		30	80 h	

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE 1^{ère} ANNEE

SEMESTRE 1

UE 1 Administration – Etat (choix à opérer entre Question européenne et Gestion des ressources humaines)

3FAP7001 – Droit public – 36 h CM + 18 h TD (**3FAP7013**)

Enseignant : M. SEE

Descriptif : Le cours de Droit public est avant tout un cours de Droit administratif général. Il s'agit principalement d'envisager l'action de l'Administration à partir de ses acteurs, de ses missions (service public et police) et de ses moyens (acte administratif unilatéral et contrat administratif) ; mais aussi d'en apprécier les limites via le contrôle de légalité et l'engagement de sa responsabilité.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué des notes obtenues aux galops d'essai organisés dans la matière + d'une note de participation orale en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP7002 – Questions européennes – 24 h CM

Enseignant : M. LE BERRE

Descriptif : Le cours de questions européennes aborde trois séries de thématiques relatives, d'abord, au droit institutionnel de l'Union européenne (la construction européenne, les traités, les institutions et organes, les principes juridiques fondamentaux et le système juridictionnel de l'Union européenne), ensuite, aux principes et règles qui se rapportent au fonctionnement du marché intérieur (libre circulation des marchandises et des personnes, règles de concurrence) et, enfin, à certaines politiques de l'Union (union économique et monétaire, politique sociale, etc.).

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (dissertation).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (dissertation).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (dissertation).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP7006 – Gestion des ressources humaines – 24 h CM

Enseignant : Mme MONIOLLE

Descriptif : Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants aux épreuves de gestion des ressources humaines dans les concours de la fonction publique (notamment des instituts régionaux d'administration). Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires en droit de la fonction publique dans ses différentes composantes (recrutement, déontologie, évolution professionnelle, rémunération, dialogue social) et en gestion des ressources humaines (indicateurs, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, formation, évaluation). Sa dimension transversale intègre les spécificités des fonctions publiques territoriale et hospitalière.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE2 : Administrations économiques et financières (choix à opérer entre TD de Finances publiques et TD d'Economie générale)

3FAP7003 – Finances publiques – 36 h CM

Enseignant : M. CONAN

Descriptif : Le cours de Finances publiques s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire. S'il s'organise très classiquement autour des logiques propres au droit budgétaire et comptable, l'étude principale des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1^{er} août 2001 s'opère aussi suivant une logique de déclinaison en termes de politiques publiques et de leur évaluation. Un effort permanent de contextualisation est par ailleurs réalisé et cela dès l'Introduction, permettant de resituer la problématique délicate qui est celle de l'Etat français en termes de déficits excessifs et d'endettement au regard de nos engagements européens souscrits en la matière.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (deux sujets de dissertation au choix).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (deux sujets de dissertation au choix).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (deux sujets de dissertation au choix).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP7004 – Economie générale – 36 h CM

Enseignant : Mme RAEDECKER

Descriptif : Ce cours ayant pour objectif principal d'apporter une culture économique aux étudiants, il présentera les acteurs, le circuit économique, ainsi que les mécanismes monétaires et financiers, les politiques publiques qui visent à modifier l'activité économique, ainsi que les théories du développement et de l'environnement. Enfin il s'agit de traiter de la mondialisation, de ses causes et conséquences, mais aussi des déséquilibres macro-économiques (inflation, chômage). Enfin, on traitera de l'Union européenne en tant que marché unique des échanges.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (3 questions réponses courtes ou dissertation au choix).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (3 questions réponses courtes ou dissertation au choix).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (3 questions réponses courtes ou dissertation au choix).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP7011 – Finances publiques – 18 h TD

Enseignant : M. BESLIER

Descriptif : Voir descriptif du cours de Finances publiques

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué des notes obtenues aux galops d'essai organisés dans la matière + d'une note de participation orale en TD (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP7010 – Economie générale – 18 h TD

Enseignant : Mme RAEDECKER

Descriptif : Voir descriptif du cours d'Economie générale

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué des notes obtenues aux galops d'essai organisés dans la matière + d'une note de participation orale en TD (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 3 Administrations sociales

3FAP7005 – Questions sociales – 36 h CM

Enseignant : M. PENAUD

Descriptif : Le cours a pour objet de présenter un panorama d'ensemble des questions sociales. Après une présentation générale (champ et outils des politiques sociales, acteurs, modèle français de protection sociale) les différentes politiques sont présentées selon un plan thématiques (famille, vieillesse, santé, handicap et dépendance, travail, emploi formation professionnelle...) ainsi que selon des approches transversales (financement, Europe sociale,...)

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP7012 – Galops d'essai « Protection sociale » 1

Enseignant : M. PENAUD

Descriptif : Galops d'essai organisés sur la base du cours de Questions sociales.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué des notes obtenues aux galops d'essai organisés dans la matière + d'une note de participation orale en TD (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 4 : Conférences (choix à opérer entre Culture administrative 1 et Politiques publiques 1)

3FAP7007 – Culture juridique 1 – 24 h CM

Enseignant : Mme RRAPI (direction)

Descriptif : Le cours de Culture juridique appréhende les vingt-deux thématiques retenues au titre de l'enseignement de la spécialité "Droit & grands enjeux du monde contemporain" proposé en option aux élèves passant le baccalauréat de la série littéraire de classe terminale. Ce programme ainsi défini permet de donner à des non-juristes une vue d'ensemble de la discipline juridique dans toute sa variété. Sont ainsi envisagées au 1er semestre les onze thématiques suivantes : La Constitution / La Loi / La Jurisprudence / Le propriétaire / La protection européenne des droits de l'Homme / Le justiciable / Egalité & discrimination / Le travailleur / Les relations internationales & et Droit /

Une gouvernance mondiale ? / Questions mondiales & réponses internationales. Les enseignements sont assurés en fonction des spécialités par différents intervenants de droit privé, de droit public et d'histoire du droit.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une heure comportant deux questions réponses courtes (QRC).
- **Formule dérogatoire session 1 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une heure comportant deux questions réponses courtes (QRC).
- **Session 2 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une ½ heure comportant une question réponse courte (QRC).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP7008 – Culture administrative 1 – 18 h CM

Enseignant : Mme MARTY-CHARLES

Descriptif : L'objectif de ce cours est d'apprécier le rôle des acteurs et la portée des mécanismes décisionnels dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques. Il sera principalement axé sur l'évaluation des politiques publiques à travers l'étude des différents types d'évaluations (*ex-ante*, *in-itinere* et *ex-post*), les objectifs parcourus ainsi que les acteurs et les méthodes appliquées.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Formule dérogatoire session 1 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Session 2 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP7009 – Politique publique 1 – 18 h CM

Enseignant : M. HORUSITZKY

Descriptif : Le programme de cet enseignement repose principalement sur les politiques publiques qui chaque année sont retenues dans le cadre des épreuves du concours d'entrée aux IRA.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une heure comportant deux questions réponses courtes (QRC).
- **Formule dérogatoire session 1 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une heure comportant deux questions réponses courtes (QRC).
- **Session 2 :** Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une ½ heure comportant une question réponse courte (QRC).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

SEMESTRE 2

UE 1 : Administrations économiques et financières

3FAP8003 – Politique économique – 36 h CM

Enseignant : Mme RAEDECKER / M. LE MAULX

Descriptif : Le cours de Politiques Economiques présente l'action des autorités publiques sur les grandeurs économiques, au niveau macroéconomique et au niveau international. La première partie porte sur sphère monétaire et financière : elle aborde les réformes de la structure bancaire et financière, la politique monétaire, et la politique de stabilité financière. La seconde partie porte sur la sphère réelle : la politique de la demande, notamment la politique budgétaire, ainsi que la politique de l'offre, notamment la réforme du marché du travail, sont examinées. La troisième partie porte sur la dimension internationale de la politique économique : la question de la compétitivité des firmes nationales et la politique de change sont notamment étudiées.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP8004 – Droit fiscal – 24 h CM

Enseignant : Mme COLOMBEL

Descriptif : Le cours de droit fiscal a pour but de faire appréhender les concepts fondamentaux de la matière fiscale. Ce cours, orienté concours, dispensera aussi des notions liées au fonctionnement de la DGFIP et à la fiscalité des professionnels. Et dans une moindre mesure à la fiscalité des particuliers.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 2 Administrations sociales

3FAP8006 – Politiques sociales – 36 h CM

Enseignant : M. PENAUD

Descriptif : Voir descriptif du cours de Questions sociales au Semestre 1 dont le cours de Politiques sociales constitue dans le prolongement direct.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP8011 – Galops d'essai « Protection sociale » 2

Enseignant : M. PENAUD

Descriptif : Galops d'essai organisés sur la base du cours de Politiques sociales.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué des notes obtenues aux galops d'essai organisés dans la matière + d'une note de participation orale en TD (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP8005 – Droit hospitalier – 24 h CM

Enseignant : M. APOLLIS

Descriptif : Le droit hospitalier a pour objet l'étude des règles qui s'appliquent aux établissements de santé et plus particulièrement, dans le cadre de l'IPAG, aux établissements publics de santé. Ainsi, le cours porte sur la régulation de l'offre de soins hospitaliers (planification sanitaire, coopération sanitaire, régime financier des établissements), la nature et l'organisation interne de l'hôpital, le statut des personnels hospitaliers, les droits des patients et la responsabilité médicale et hospitalière.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 3 Administrations locales

3FAP8007 – Droit des collectivités territoriales – 24 h CM

Enseignant : Mme GAZIER

Descriptif : Ce cours de « Droit des collectivités territoriales », examine, dans un chapitre préliminaire, l'histoire et les grands principes de ce droit, puis il étudie, dans une première partie, les institutions des collectivités territoriales. Il traite ensuite, dans une seconde partie, de l'action des collectivités territoriales à travers l'étude de leurs compétences et des contrôles exercés sur elles.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP8008 – Politiques et gestions locales – 24 h CM

Enseignant : M. VINCENT

Descriptif : Le cours porte sur les points de connaissance nécessaires à la mise en pratique de cette action publique au niveau local dans son cadre institutionnel tant sous l'angle de la décentralisation que sous celui de la déconcentration. En effet les mutations du paysage territorial se mesurent à la fois en fonction des évolutions de notre société mais aussi en fonction du profond mouvement de décentralisation issu des premières lois depuis 1982, visant à une modernisation de la France.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 4 Langue

3FAP8009 – Anglais – 24 h TD

Enseignant : M. BASSE

Descriptif : Le cours d'anglais de MAP 1 a pour but de consolider les connaissances lexicales, grammaticales et idiomatiques des étudiants afin qu'ils maîtrisent un anglais de communication orale et écrite d'un niveau soutenu et puissent éventuellement se présenter dans les meilleures conditions aux concours de l'administration française. Seront travaillés en particulier trois exercices récurrents de ces concours: la traduction en français d'une partie d'un document tiré de la presse anglo-saxonne, sa présentation orale en anglais, ainsi que la capacité à discuter certains éléments de celui-ci en développant une argumentation élaborée, construite et convaincante.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Les étudiants seront évalués en contrôle continu sur des présentations orales effectuées lors des cours et un devoir écrit en fin de semestre.
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve écrite d'une durée de 2 heures (traduction).
- **Session 2** : Epreuve écrite d'une durée de 2 heures (traduction).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 5 : Conférences (choix à opérer entre Culture administrative 2 et Politiques publiques 2)

3FAP8001 – Culture juridique 2 – 24 h CM

Enseignant : Mme RRAPI (direction)

Descriptif : Le cours de Culture juridique appréhende les vingt-deux thématiques retenues au titre de l'enseignement de la spécialité "Droit & grands enjeux du monde contemporain" proposé en option aux élèves passant le baccalauréat de la série littéraire de classe terminale. Ce programme ainsi défini permet de donner à des non-juristes une vue d'ensemble de la discipline juridique dans toute sa variété. Sont ainsi envisagées au second semestre les onze thématiques restantes : Le Droit de l'Union européenne / L'organisation juridictionnelle de la France / L'auteur d'une infraction / L'évolution de la famille / Le sexe & le Droit / La vie, le corps, la santé / L'entreprise / Le contrat / La responsabilité / Internet & le Droit / La Personne. Les enseignements sont assurés en fonction des spécialités par différents intervenants de droit privé, de droit public et d'histoire du droit.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une heure comportant deux questions réponses courtes (QRC).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une heure comportant deux questions réponses courtes (QRC).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit d'une ½ heure comportant une question réponse courte (QRC).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP8002 – Culture administrative 2 – 18 h CM

Enseignant : M. DORD

Descriptif : Le cours constitue une introduction à la déontologie de la fonction publique. Après une présentation du nouveau cadre déontologique issu de la loi du 20 avril 2016, le cours analyse les principales obligations professionnelles auxquelles sont soumis les fonctionnaires (dignité, probité, laïcité, etc) et la procédure disciplinaire en vigueur dans la fonction publique. Cet enseignement s'adresse en particulier aux candidats aux concours administratifs, notamment les admissibles aux épreuves orales.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une épreuve orale de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP8010 – Politique publique 2 – 18 h CM

Enseignant : Mme MARTY-CHARLES

Descriptif : Dans le prolongement des bases théoriques dégagées dans le cadre du cours de Culture administrative 1 du semestre 1, le cours vient mettre en pratique les techniques d'évaluation vis-à-vis de certaines politiques publiques précisément évaluées.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures (sujet d'ordre général).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un écrit de 3 heures ((sujet d'ordre général).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

SEMESTRE 3

UE 1 : Enseignements disciplinaires 1

3EMA9001 – Théorie des organisations – 25 h CM

Enseignant : M. PEZET

Descriptif : Cet enseignement a pour objet de familiariser les étudiants avec les questions propres à la vie des organisations. Le cours de théorie des organisations porte sur les grands thèmes de ce gouvernement (décision et organisation, pouvoir dans les organisations, le sens dans les organisations, le leadership...). Ce cours permet aux étudiants de comprendre les enjeux propres à l'organisation et de développer une approche critique de l'action organisée dans les administrations, les entreprises et les institutions.

Espace cours en ligne : NON

Œuvres au programme / Bibliographie : Sophie Landrieux-Kartichian, *Théorie des organisations* Paris Galino 2016.

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu - exposé (40%), devoir sur table 2 h (60%).
- **Formule dérogatoire session 1** : Exercice écrit de 2 h.
- **Session 2** : Exercice écrit de 2 h.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP9004 – Usages de l'interdisciplinarité en droit : normativité juridique & normativité managériale – 25 h CM

Enseignants : M. PEZET / M. LE PILLOUER / Mme KUSZLA / M. LANNEAU

Descriptif : Le cours porte sur les rapports entre le droit et le système normatif managérial (les normes et leur effectivité) d'un point de vue épistémologique et d'un point de vue pratique ; autour des 3 thématiques que sont : Philosophie du droit ; Epistémologie du management ; Inter-normativité du droit et du management.

Espace cours en ligne : NON

Œuvres au programme / Bibliographie : Braud Philippe, 2004, *Penser l'État*, Paris, Seuil, « Points » / Kelsen Hans, "Théorie pure du droit", Paris, LGDJ, "La pensée juridique", 1999 (réédition de la seconde édition de 1962) / Pezet Eric et Sénéchal Juliette (dir.), *Normes juridiques et normes managériales. Enjeux et méthode d'une nouvelle internormativité*, Paris : LGDJ-Lextenso éditions, coll. « Droit et Société. Recherches et Travaux », 2014. / Power Michael (2013), The apparatus of fraud risk, *Accounting, Organizations and Society*, 38, 525-543 / Troper Michel, "Philosophie du droit", Paris, PUF, "Que sais-je?", 2015 / Weber Max, *Le savant et le politique*, 2001, Paris, La Découverte Poche, éd. et trad. C. Colliot-Thélène

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle - Une fiche de lecture par thème à produire : épistémologie du management, philosophie du droit, inter-normativité droit management
- **Formule dérogatoire session 1** : contrôle continu - Une fiche de lecture par thème à produire : épistémologie du management, philosophie du droit, inter-normativité droit management
- **Session 2** : contrôle continu - Une fiche de lecture par thème à produire : épistémologie du management, philosophie du droit, inter-normativité droit management

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 2 : Enseignements méthodologiques 1

3FAP9001 – Problématiques actuelles du management et du droit – 30 h CM

Enseignant : M. BENCHEMAN, M. CAMUS, M. PEZET et Mme KUSZLA

Descriptif : Cet enseignement vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre les enjeux contemporains dans différents domaines du management (finance, gestion des ressources humaines, stratégie gestion de production...). Il s'agira ici pour les étudiants réunis en groupes d'organiser un « événement » sous la forme par exemple d'une table ronde autour de problématiques précisément définies, le tout devant déboucher sur la rédaction d'un mémoire collectif (ou individuel si poursuite d'étude en doctorat – voir UE 3 du Semestre 4). Les trois thématiques retenues sont les suivantes : gestion des ressources humaines et droit ; comptabilité et droit ; gouvernance, droit et contrôle. Le cours de méthodologie quantitative a pour but de familiariser les étudiants avec les méthodes de collecte et d'analyse des données en management.

Espace cours en ligne : NON

Œuvres au programme / Bibliographie : Sophie Landrieux-Kartichian, *Théorie des organisations* Paris Galino 2016. / Bouquin Henri et Kuszla Catherine, *Le contrôle de gestion*, PUF, 2014 (1^{ière} partie).

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : contrôle continu - organisation / animation d'une table ronde.
- **Formule dérogatoire session 1** : Mémoire de recherche individuel réalisé dans le cadre d'une des thématiques retenues
- **Session 2** : Mémoire de recherche individuel réalisé dans le cadre d'une des thématiques retenues

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3EMA9004 – Méthodologie quantitative – 25 h CM

Enseignant : Mme POUJOL

Descriptif : Le cours de méthodologie quantitative a pour but de familiariser les étudiants avec les méthodes de collecte et d'analyse des données en management.

Espace cours en ligne : **NON**

Œuvres au programme / Bibliographie : Statistiques pour la gestion ; applications avec Excel, SPSS, Amos et MARTPLS (3e édition) de Pierre-Charles Pupion, Dunod Management Sup 2012. / Les méthodes d'équations structurelles en sciences sociales de Fabien Fenouillet et Pierre Vrignaud, Dunod, Psycho Sup, 2016. / Analyse de données avec SPSS (2e édition), de Manu Carricano, Fanny Poujol, Laurent Bertrandjas, Pearson, Syntex, 2011.

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Dossier d'étude quantitative : étude à réaliser hors heures d'enseignement consistant à analyser une base de données quantitatives.
- **Formule dérogatoire session 1** : Dossier d'étude quantitative : étude à réaliser consistant à analyser une base de données quantitatives.
- **Session 2** : Reprise des éléments du dossier d'étude quantitative qui ont conduit à l'échec de la validation en 1^{ère} session.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3EMA9003 – Méthodologie qualitative – 20 h CM

Enseignant : Mme MUSCA, Mme SIMONI

Descriptif : Le cours de méthodologie qualitative a pour but de familiariser les étudiants avec les méthodes de collecte et d'analyse des données qualitatives en management.

Espace cours en ligne : **NON**

Œuvres au programme / Bibliographie : Blanchet A., Gotman A., (1992) L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Nathan Université. / Eisenhardt, K (1989). « Building theory from case study research », *Academy of Management Review*, 14 (4), 532-550. / Thiétart R.A., (1999) Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod. / Yin, R. K. 2003 *Case Study Research: Design and Methods*, 3rd edition, Thousand Oaks, CA: Sage.

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Dossier d'étude qualitative (10 pages + annexes) : mini-étude basée sur des entretiens et de l'observation, comprenant également une analyse de conduite d'entretiens et de la réalisation de l'observation.
- **Formule dérogatoire session 1** : Dossier d'étude qualitative (10 pages + annexes) : mini-étude basée sur des entretiens et de l'observation, comprenant également une analyse de conduite d'entretiens et de la réalisation de l'observation.
- **Session 2** : Reprise des éléments du dossier d'étude qualitative qui ont conduit à l'échec de la validation en 1^{ère} session.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

SEMESTRE 4

UE 1 : Enseignements disciplinaires 2 (2 enseignements parmi 3 à choisir)

3JEC0015 – Droit et évaluation des politiques publiques – 20 h CM (*Enseignement mutualisé M2 « Concurrence, contrats, régulation & évaluation du droit »*)

Enseignant : M. du MARAIS

Descriptif : L'évaluation en France de l'impact des projets de textes juridiques est longtemps restée un thème sans beaucoup de portée pratique. Limité à l'observation d'obligations formelles, cette approche restait le sujet d'observation de spécialistes académiques soutenus par une poignée de responsables administratifs convaincus. Cependant, la critique très vive de l'inflation normative faite par le rapport du Conseil d'État pour 2006, « Sécurité juridique et complexité du droit » a donné un tour public à l'évaluation des effets des nouveaux textes.

A partir de la fin de l'année 2007, deux textes sont venus imposer des obligations précises. L'article 97 de la loi de finances pour 2008 impose la consultation obligatoire de la commission consultative d'évaluation des normes pour les projets de textes réglementaires ayant un impact financier sur les collectivités territoriales. La loi organique du 15 avril 2009 relative à la mise en œuvre de l'article 39 de la Constitution oblige le gouvernement à accompagner tout projet de loi d'une véritable étude d'impact, accompagnée d'un bilan coût / avantage. La prise en compte de l'impact social, environnemental, économique et financier des projets de textes normatifs, est donc devenue un sujet potentiel de débat politique entre le Gouvernement et le Parlement, arbitré par le Conseil constitutionnel. Dans ce contexte, ce cours porte sur la problématique et les techniques d'évaluation des textes juridiques, que ce soit l'évaluation ex-ante (études d'impact, etc.) ou ex-post. Il part d'une présentation des dispositifs institutionnels d'évaluation pour aborder les aspects pratiques de l'évaluation du droit.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous forme d'une étude de cas, en menant l'analyse critique de différentes études d'impact de textes en cours de discussion au Parlement (durée 2 h).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous forme d'une étude de cas, en menant l'analyse critique de différentes études d'impact de textes en cours de discussion au Parlement (durée 2 h).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous forme d'une étude de cas, en menant l'analyse critique de différentes études d'impact de textes en cours de discussion au Parlement (durée 2 h).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3JEC0004 – Economie et évaluation des politiques publiques – 20 h CM (*Enseignement mutualisé M2 « Concurrence, contrats, régulation & évaluation du droit »*)

Enseignant : M. BAUDRY

Descriptif : La montée des obligations d'évaluation en matière de politiques publiques, d'abord en Amérique du Nord et plus récemment en Europe, est à l'origine du développement de l'analyse coût-bénéfice comme instrument de prédilection de l'économiste pour orienter les choix publics. Si elle repose à première vue sur des intuitions relativement basiques, un examen plus approfondi de l'analyse coût-bénéfice met en évidence que sa « bonne pratique » repose sur un important travail d'expertise auquel le cours vise à introduire. Le cours s'attachera plus particulièrement à : 1° Montrer les fondements microéconomiques qui sous-tendent l'analyse coût-bénéfice afin de mieux en apprécier les limites ; 2° Donner un aperçu des méthodes d'évaluation dans le domaine du non marchand, du concept à sa mise en œuvre ; 3° Discuter des avantages et défauts respectifs de ces méthodes.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous forme d'un exercice écrit de 2 h.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous forme d'un exercice écrit de 2 h.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous forme d'un Exercice écrit de 2 h.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3JEC0002 – The challenge of globalization for regulation – 20 h CM (*Enseignement mutualisé M2 « Concurrence, contrats, régulation & évaluation du droit »*)

Enseignant : M. LANNEAU

Descriptif : Globalization constitutes a new context for regulation. It is no more possible to disregard what is happening outside to design a regulation and even more to (try to) assess its impact. This course will elaborate on this idea and inquire classic questions: what are the consequences of globalization on regulation? Is there a real competition between legal systems? How is it possible to regulate global issues in a fragmented world ?

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu (participation) (25%) et exposé écrit (75%).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous forme d'une épreuve orale (15 minutes).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous forme d'une épreuve orale (15 minutes).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 2 Enseignements méthodologiques 2

3FAP0001 – Introduction à l'analyse économique du droit – 20 h CM

Enseignant : M. LANNEAU

Descriptif : L'analyse économique du droit est née, sous sa forme moderne, dans les années 1960. Elle part d'une idée simple : le droit étant avant tout un outil d'ingénierie sociale, il convient d'appréhender ses conséquences lorsqu'il s'agit de faire le droit. L'objectif de ce cours sera de présenter tant la pertinence que les limites de ce type de raisonnement à travers la lecture et le commentaire des grands articles et écrits de ce mouvement.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu (participation et "reaction papers" - 25%) et épreuve orale (15 minutes – 75%).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous forme d'une épreuve orale (15 minutes).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous forme d'une épreuve orale (15 minutes).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP0002 – Outils et concepts éthiques - ex. de la lutte anti-corruption – 20 h CM

Enseignant : M. PHELIPPEAU

Descriptif : Cet enseignement vise à présenter l'ensemble des outils et des concepts éthiques qui peuvent être mobilisés afin d'élaborer un raisonnement pratique qui aboutira à une prise de décision. Il s'agit donc à la fois de s'interroger sur la dimension évaluative de l'éthique (qu'est-ce qu'une bonne action ?) et sur sa dimension normative (que dois-je faire ?). Les mécanismes propres à la lutte anti-corruption serviront de cadre d'application en mettant en œuvre les méthodes développées en Sciences politiques.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu (note d'exposés pour un 1/3, note d'exercice écrit individuel pour 1/3, note de participation pour 1/3).
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous forme d'une épreuve orale (15 minutes).
- **Session 2** : Contrôle terminal sous forme d'une épreuve orale (15 minutes).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 3 Stage & mémoire

3FAP9005 – Stage & rapport de stage – 20 h CM

Enseignant : M. PEZET / M. LANNEAU

Descriptif : D'une durée minimale de 2 mois moins 1 jour, le stage peut être fractionné sur l'ensemble de l'année universitaire bien qu'il soit inscrit administrativement au titre du semestre 1, donnant lieu à rapport de l'étudiant sans soutenance.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Notation du rapport de stage.
- **Formule dérogatoire session 1** : Notation du rapport de stage.
- **Session 2** : Notation du rapport de stage.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP0006 – Mémoire de recherche & soutenance – 20 h CM

Enseignant : M. PEZET / M. LANNEAU

Descriptif : Le thème de mémoire est choisi dans le cadre de l'enseignement intitulé « Problématiques actuelles du management et du droit » (voir UE 2 Semestre 3) et en constituera la déclinaison écrite. Ce mémoire et sa soutenance sont collectives sauf si l'étudiant souhaite poursuivre en doctorat auquel cas le mémoire est individuel : le

mémoire permet alors à l'étudiant de spécialiser sa recherche et d'approfondir un aspect de la thématique retenue sous la direction d'un/e directeur/trice de recherche qui en organisera une soutenance particulière.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Soutenance du mémoire de recherche collectivement ou individuellement.
- **Formule dérogatoire session 1** : Soutenance d'un mémoire de recherche individuel réalisé dans le cadre d'une des thématiques retenues au titre de l'EC « Problématiques actuelles du management et du droit » (voir UE 2 Semestre 3).
- **Session 2** : Soutenance d'un mémoire de recherche individuel réalisé dans le cadre d'une des thématiques retenues au titre de l'EC « Problématiques actuelles du management et du droit » (voir UE 2 Semestre 3).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômes

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : le Directeur des études de l'IPAG (en attente de désignation)

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.